

# Ecole Doctorale Biologie - Santé

<b>Directeur</b>	Xavier Prieur
<b>Dir. Adj. Angers</b>	Frank BOURY
<b>Dir. Adj. Brest</b>	Marc BLONDEL
<b>Dir. Adj. ONIRIS</b>	Bruno LE BIZEC
<b>Dir. Adj. Rennes</b>	Nathalie THERET

UNIVERSITE / BIOLOGIE  
BRETAGNE / SANTE  
LOIRE

**Modalités du concours 2022**

# Rôles d'une Ecole Doctorale

- **Politique d'admission** des doctorants, fondée sur des critères explicites et publics (Règlement Intérieur : [https://ed-bs.u-bretagneloire.fr/fr/4\\_documents-de-reference](https://ed-bs.u-bretagneloire.fr/fr/4_documents-de-reference))
- **Organise une sélection pour l'attribution de financements (CDE)**
- Organise les **échanges scientifiques** entre doctorants et avec la communauté scientifique
- Propose aux doctorants des **activités de formation** (notamment éthique de la recherche et intégrité scientifique)
- Assure une démarche qualité de la formation en mettant notamment en place des **comités de suivi individuel (CSI)**
- Contribue à une **ouverture européenne et internationale**
- Formule un avis sur les **demandes de rattachement** d'unités ou d'équipes de recherche.

# Contrat Doctoral d'Établissement (CDE)

- Décret d'application du 29/08/2016 qui **remplace notamment les contrats d'allocataire de recherche et de moniteur de l'enseignement supérieur**
- Le CDE fixe **les droits et devoirs** des Établissements d'inscription et d'accueil et les **droits et devoirs** des doctorants
- C'est un **contrat de travail** conforme au droit public avec un engagement financier sur 3 ans => **Thèse = expérience professionnelle**

# Attribution d'un CDE : étapes et calendrier 2022

- *Dépôt d'un sujet de thèse sur le portail TEBL par un porteur (HDR) (fin 11 mars 2022)*
- *Examen des sujets par les gestionnaires (administratif) et le Comité de Sélection de Site (scientifique)*
- *Validation des sujets par la Commission Recherche de l'ED (29 mars 2022)*
- *Mise en ligne des sujets (1<sup>er</sup> Avril 2022)*
- **Acte de candidature** sur les sujets (fin 6 juin 2022) : **1 seule candidature sur toute l'ED et 1 seule candidature/sujet**
- **Cursus** : évaluation des candidatures par les gestionnaires (recevabilité administrative) et le CSS+ (=> **classement sur le dossier**)
- **Complément possible du dossier : 17 juin 2022 12h00 maximum**
- **Validation des candidatures** pour l'audition par la Commission Recherche de l'ED (**21 juin**) – **Envoi des convocations**
- **Audition** : **lundi 27/mercredi 29 juin 2022** (=> **classement sur l'oral**)
- **Classement final** (Dossier et oral) des candidats par ordre de mérite
- **Validation du classement final** par le Conseil de l'ED (**1 juillet 2022**)
- **Attribution** du CDE par les Etablissements

# Cursus : évaluation des candidatures

## Conditions nécessaires :

- Validation de la candidature par le directeur de thèse
- Dossier complet : CV; Classement M1 et M2; Résumé du travail de recherche de master; Lettre de motivation; projet de thèse; complément (lettre de recommandation)
- un porteur = un candidat ; Un candidat = un sujet ;

## Examen des dossiers par les CSS+ et validation par la CR :

- Expérience en recherche
- Compétence en adéquation avec le sujet choisi
- Pièces complémentaires
- **Performances académiques du Master**

**Nombre de candidats auditionnés à l'oral : 28 pour 14 CDE**

# Jury/audition

- Jury : 8 membres, 4 sont extérieurs au site géographique, 4 sont locaux
- Tous les jurés ont signé une charte de déontologie
- Le jury est modéré (Dir de l'ED)
- Les règles précises concernant la composition des jurys et le déroulé de l'audition sont accessibles sur le site de l'ED ou TEBL : [https://ed-bs.doctorat-bretagneloire.fr/sites/default/files/u46/procedure\\_depots\\_de\\_sujets\\_et\\_candidatures.pdf](https://ed-bs.doctorat-bretagneloire.fr/sites/default/files/u46/procedure_depots_de_sujets_et_candidatures.pdf)

# Modalités pratiques

## Modalités pratiques (communes chaque année)

- **Lieu** : sur site, salle et heure communiquées lors de la convocation officielle par mail
- **Durée entretien** : 25 minutes. À huis clos
- **Présentation** : 10 minutes précisément. Il est demandé de se présenter et d'exposer son sujet et stage de M2 (env 3-4 min), puis d'exposer son projet de recherche (env 5-6 min)
- **Discussion-questions** : 15 minutes précisément, modérées par un modérateur
- **Visioconférence** : possible, à la condition de se signaler et de réaliser un test technique en amont. En cas de dysfonctionnement technique le jour de l'audition, l'ED ne pourra en être tenue responsable.
- **Langue** : français ou anglais
- **Support** : ppt/pptx (Mac ou PC) **ET** pdf (si souci avec ppt/pptx)

# Evaluation par le jury de l'audition

## Critères évalués lors de l'audition

Le jury veut évaluer la capacité du ou de la candidat.e à effectuer un thèse

1- **Formation et expérience de la recherche**, particulièrement : l'adéquation du profil du candidat avec les compétences disciplinaires et techniques requises pour le sujet

2- **La compréhension et l'appropriation du sujet choisi (mais pas le sujet!) :**

- Comprendre et transmettre la question scientifique : pourquoi c'est important!
- le choix de la stratégie expérimentale : comment on répond à la question
- Recul / critique / verrous envisagés

3- **Ses capacités pédagogiques** permettant d'exposer très clairement son sujet et de le défendre.

Au-delà de la connaissance du contenu de la présentation, une maîtrise de la bibliographie, une capacité de recul/critique, et l'aptitude à répondre aux questionnement **de pairs** seront cruciaux.

Bien communiquer, mais pas un exercice de communication!



# Calcul du classement final

## Cursus

- Le cursus est évalué principalement sur la base du **classement dans la promotion du M2, le reste du dossier peut être utilisé pour départager des candidats ou pour les candidats sans classement**

## Audition

- **Chaque juré** établit son propre classement des 28 candidats
- Classement final établi avec les jurés (de 1 à 28)

## Calcul final

- Cursus : classement des 26 candidats de 1 à 26, calcul du percentile (1/26 à 26/26), pondération à 40% dans la note finale
- Audition : calcul du percentile pour chaque étudiant selon le classement (1/26 à 26/26), pondération à 60% dans la note finale

# Questions ?

## Gestionnaires

**Nantes (direction)** Marine Pannier - Tél : 02-40-41-11-17- mail : [ed-bs@doctorat-bretagneloire.fr](mailto:ed-bs@doctorat-bretagneloire.fr)

## Responsable de la Commission Recherche

Xavier Le GOFF - mail : [xavier.le-goff@univ-rennes1.fr](mailto:xavier.le-goff@univ-rennes1.fr)

## Directeur de l'ED

Xavier Prieur [xavier.prieur@univ-nantes.fr](mailto:xavier.prieur@univ-nantes.fr)